

# APPEL DE CANDIDATURES

## CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 1

### Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie (AFSB)

Affichage à l'interne : 11 janvier 2023 au 6 avril 2023

#### Thème : Santé globale

L'INRS lance un appel de candidatures pour combler une chaire de recherche du Canada de niveau 1 dans le secteur des sciences de la santé (IRSC) afin d'appuyer la stratégie de développement de l'INRS et de son Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie (AFSB), dans le cadre de leur programme scientifique respectif.

S'articulant autour de deux enjeux majeurs, à savoir la santé globale et le transfert de connaissances, le [programme scientifique du Centre AFSB](#) se déploie autour des quatre grands axes de recherche suivants : Axe 1 – Infections et immunité : étude des interactions hôte-agent pathogène; Axe 2 – Action des facteurs xénobiotiques et des variations génétiques sur la santé; Axe 3 – Développement d'agents thérapeutiques, prophylactiques et d'outils diagnostiques; et Axe 4 – Analyses biosystémiques au service de la santé.

Cet appel de candidatures pour une chaire de recherche du Canada de niveau 1 vise principalement à renforcer au moins un des quatre axes de recherche du centre AFSB, tout en s'inscrivant dans au moins un des enjeux majeurs identifiés. Il vise également une intégration dans au moins un des enjeux prioritaires et axes thématiques du [programme institutionnel](#).

#### Programme des chaires de recherche du Canada

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 285 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 311 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir certains des chercheurs et chercheuses les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé et des sciences humaines. Ils et elles aident les Canadiennes et Canadiens à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. De plus, les titulaires de chaire forment la prochaine génération de personnel hautement qualifié grâce à la supervision d'étudiantes et d'étudiants, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheurs et chercheuses.

Pour plus de renseignements sur le Programme des chaires de recherche du Canada :  
[http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise\\_en\\_candidature-fra.aspx](http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx).

## Exigences et habiletés particulières

- Être une chercheuse ou un chercheur exceptionnel et novateur de calibre mondial dont les réalisations ont eu un impact marqué dans son domaine;
- Être une cheffe ou un chef de file de réputation internationale dans son domaine;
- Savoir très bien recruter et superviser des étudiantes ou étudiants de cycle supérieur et des chercheuses ou chercheurs de niveau postdoctoral en tenant compte des différentes pratiques en vigueur dans son domaine ou sa discipline et, une fois titulaire d'une chaire, être en mesure de recruter, de former et de retenir d'excellents stagiaires, étudiantes ou étudiants et chercheuses ou chercheurs futurs;
- Proposer un programme de recherche original, novateur et de la plus haute qualité.

## Admissibilité des personnes candidates

Seuls les membres actuels du corps professoral salarié en poste à l'INRS au Centre AFSB sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.

## Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

L'INRS reconnaît le caractère essentiel de l'apport des femmes, des Autochtones, des personnes qui font partie des minorités visibles ou ethniques et des personnes handicapées (groupes désignés) dans le cadre de la poursuite de sa mission. Il est conscient que ces groupes de personnes sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination en matière de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement.

L'INRS reconnaît l'importance d'accueillir, de respecter et de valoriser la diversité parmi sa communauté, diversité en matière de race, de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigrant, de statut d'Autochtone, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'âge. Il se fixe des objectifs clairs pour favoriser l'équité à l'égard de toute personne en se basant sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, tant en ce qui a trait au recrutement qu'aux nominations dans le cadre des chaires de recherche du Canada et aux activités associées à sa mission. L'objectif de l'INRS est de maintenir une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection des candidatures pour une chaire de recherche du Canada.

L'INRS invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées (groupes désignés) à soumettre leur candidature. L'INRS s'appuie sur son plan en matière d'équité déposé auprès du Programme des chaires de recherche du Canada. Les principes énoncés dans ce plan guideront l'analyse des candidatures soumises. De plus, l'INRS s'assurera d'offrir aux personnes candidates des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins, le cas échéant. L'INRS invite ainsi toute personne candidate au Programme des chaires de recherche du Canada et

nécessitant des mesures d'adaptation (déficience auditive, mobilité restreinte, etc.) à énoncer clairement ses besoins pour qu'il puisse en tenir compte et y donner suite.

Dans ce contexte, la conseillère en équité, diversité et inclusion, Madame Léa Maude Gobeille Paré ([LeaMaude.GobeillePare@inrs.ca](mailto:LeaMaude.GobeillePare@inrs.ca); 581 888-0613), fera le suivi approprié pour répondre aux attentes de la personne candidate. De plus, elle informera expressément le comité d'évaluation que le besoin de mesures d'adaptation ne peut pas être utilisé comme argument contre une candidature dans le cadre du processus d'évaluation.

## Comment postuler ?

Le processus de dépôt de candidature comporte deux étapes : 1-dépôt d'une expression d'intérêt; 2- dépôt du dossier de candidature.

### 1. Dépôt d'une expression d'intérêt

Cette étape d'ordre administratif est **obligatoire** et sert à aider à la constitution du comité d'évaluation des dossiers de candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un avis d'intention par courriel au plus tard le **15 février 2023, 17 h.**

L'avis d'intention doit comprendre :

- le nom de la personne candidate;
- le titre de la chaire proposée;
- un bref résumé de 100 mots au plus décrivant les objectifs du programme de recherche proposé.

### 2. Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature par courriel au plus tard le **6 avril 2023, 17 h.**

Les candidatures déposées après la date et l'heure limites ne seront pas acceptées.

Le dossier de candidature à soumettre doit comprendre :

- un curriculum vitae, incluant la justification pour les interruptions de carrière, le cas échéant;
- une description du programme de recherche selon les instructions fournies;
- une description des bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature;
- s'il s'agit d'un renouvellement, une description des retombées du mandat de chaire antérieur.

**Les documents incluant le formulaire du CV ainsi que les instructions détaillées pour les diverses parties du dossier de candidature peuvent être téléchargés en utilisant ce lien : <https://inrs.ca/la-recherche/developpement-et-valorisation-de-la-recherche/appels-de-candidatures-pour-les-chaire-de-recherche-du-canada#santeglobale>.**

La candidature sera sélectionnée comme décrit dans la [Directive relative aux chaires de recherche du Canada](#) de l'INRS. L'INRS est conscient que certaines situations peuvent nuire au dossier des réalisations en recherche de certaines candidatures. C'est pourquoi il incite les personnes candidates à expliquer toute situation personnelle particulière survenue, le cas échéant, pour permettre une évaluation juste de sa productivité de recherche. Ainsi, la productivité de recherche d'une personne candidate sera examinée attentivement en considérant les circonstances personnelles et en étant sensible à leur incidence. Des interruptions de carrière se produisent lorsque, pour des raisons médicales, familiales ou autres, une personne candidate est contrainte d'interrompre ses travaux de recherche pour une longue période (grossesse, soins à une ou un jeune enfant, soins à une personne âgée, maladie, etc.).

Les personnes candidates peuvent consulter le formulaire d'évaluation utilisé par les membres du comité en consultant le lien suivant : <https://inrs.ca/la-recherche/developpement-et-valorisation-de-la-recherche/appels-de-candidatures-pour-les-chaire-de-recherche-du-canada#santeglobale>.

Veuillez transmettre votre expression d'intérêt et votre dossier de candidature à l'attention de :

**Madame Nathalie Gendron**

Directrice du service à la recherche  
Institut national de la recherche scientifique  
490, rue de la Couronne  
Québec (Québec) G1K 9A9  
[nathalie.gendron@inrs.ca](mailto:nathalie.gendron@inrs.ca)